

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier concernant la programmation temps scolaire – temps périscolaire est un rapport habituel à cette période de l'année de rentrée scolaire. Je vais vous dire un mot sur la rentrée et ses conditions.

Au bout du long processus de l'Education Nationale, je suis amené à vous donner le bilan de rentrée : au niveau des écoles maternelles, il y a eu 11 créations pour 6 retraits, soit un solde positif de 5 et pour les élémentaires : 15 créations et 8 retraits, soit un solde positif de 7, dont 2 classes pour l'accueil des ENAF (Enfants Nouvellement Arrivés en France) sur le territoire du 2^e arrondissement et je me réjouis que l'action menée auprès de la Préfecture et de l'Inspection Académique ait amené à créer de bonnes conditions d'intégration sur ces écoles du 2^e arrondissement.

Cette rentrée ce n'est pas seulement, malheureusement, ce solde positif qui relève du dynamisme de la Ville, mais c'est aussi la baisse de la scolarisation des deux ans en maternelle, qui comme vous le savez tous, à des conséquences importantes dans le domaine de la petite enfance. En clair, l'Etat se défait sur les collectivités de ce point de vue.

Pour ce qui concerne les interventions de la Ville, c'est un dossier habituel avec l'ensemble des programmations du projet éducatif local qui a été vu évidemment avec l'Education Nationale, mais aussi les mairies d'arrondissement puisque les Adjointes d'arrondissement ont participé aux arbitrages ayant prévalu après l'appel à projets en direction des écoles. Je pense, naturellement, qu'ayant apporté ce soutien aux arbitrages concernant leurs arrondissements, ils ne manqueront pas d'apporter leur soutien aux arbitrages globaux sur le PEL.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement :
Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de la rentrée scolaire et de ce dossier, permettez-moi de poser la question de l'accueil des ENAF, comme il convient de les appeler aujourd'hui, c'est-à-dire des Enfants Nouvellement Arrivés en France. Nous vous avons déjà interpellé sur cette question en février dernier et j'aimerais à nouveau faire le point aujourd'hui.

Vous le savez, depuis près d'un an, depuis novembre dernier, on constate une recrudescence d'arrivée de familles demandeurs d'asiles à Lyon. Plus de la moitié d'entre elles a été domiciliée sur le 2^e arrondissement, ce qui représente au total 76 enfants en âge d'être scolarisés. C'est un phénomène qui s'est traduit par une affluence dans les écoles de cet arrondissement.

Nous étions, l'année dernière, dans certaines écoles, à 4 voire 5 enfants ENAF dans certaines classes, et cela sans aucun aménagement spécifique pour garantir la qualité de l'accueil et la bonne marche normale de la classe. Je vous rappelle que la plupart de ces enfants ne parlent pas le français. Nous vous avons alors demandé la possibilité de les répartir dans les classes des arrondissements limitrophes, beaucoup moins touchés, eux, par ce phénomène.

Nous avons pourtant le devoir légal et moral d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions. Et c'est ce que nous faisons, au quotidien, dans le 2^e arrondissement.

Mais malgré le savoir faire des enseignants, l'ouverture des enfants et la bonne volonté des familles, cette situation est devenue difficile pour tous lorsque le nombre d'enfants nouvellement arrivés a dépassé le chiffre de 4 ou 5 par classe. C'est un seuil critique que tout le monde reconnaît, l'Education Nationale comme vous-même ici à l'Hôtel de Ville.

Pour cette rentrée, si la Ville a refusé de faire jouer la solidarité des arrondissements, nous tenons publiquement à remercier l'Inspecteur d'Académie qui a su réagir. En effet, l'Education Nationale a bien mesuré toute la difficulté de cette situation et pris des mesures très concrètes en nommant, comme M. Fournel nous l'a dit tout à l'heure, trois professeurs itinérants en CLIN (classe d'initiation). Nous saluons donc la réactivité de notre Académie mais aussi des enseignants du 2^e arrondissement qui ont su parfaitement s'entendre et s'adapter à ces dispositions.

Notre problème est le suivant aujourd'hui : si les inscriptions continuent d'affluer, que faisons-nous ?

Dès la rentrée, plusieurs écoles du 2^e ont déjà atteint le seuil critique d'accueil. Il faudra bien que les arrondissements voisins ouvrent leurs classes aussi. Pourquoi la Ville de Lyon refuse-t-elle que les 1^{er} et 5^e, pour ne pas les citer, accueillent un certain nombre de ces enfants ? Nous avons obligation de scolariser les enfants, oui ! Mais pas de les concentrer majoritairement sur un seul arrondissement.

Nous connaissons les difficultés propres au 1^{er} arrondissement classé en Zone d'Education Prioritaire. Mais les moyens accordés à cet arrondissement dans le cadre du Projet Educatif Local sont en conséquence. Pour preuve, deux chiffres :

- dotation PEL 2^e arrondissement : 199 563 € ;
- dotation PEL 1^{er} arrondissement : 561 177 € et ce, pour un nombre d'enfants sensiblement le même dans les deux arrondissements.

Je voulais poser ce problème publiquement aujourd'hui, devant notre Assemblée car c'est un problème important. Nous attendons des

réponses dès maintenant pour anticiper une situation qui se profile, nous le savons déjà, à plus ou moins long terme.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, chers Collègues, je vais d'abord dire quelque chose à M. Fournel. Quand je vous pose une question, Monsieur Fournel, j'aimerais bien que vous me répondiez à moi et non à quelqu'un d'autre.

A l'occasion de ce rapport sur le temps scolaire et périscolaire, je souhaiterais revenir brièvement sur la rentrée scolaire que nous venons de vivre.

Malgré les cris d'orfraie et les scénarios catastrophes que nous entendons habituellement sur les bancs de la Majorité, cette rentrée ne s'est pas mal passée et ce, quelque soit le niveau de responsabilité : Education Nationale ou Ville de Lyon.

Pour autant, je voudrais en profiter pour rappeler les points qui sont à retravailler par votre Majorité :

- D'abord la question de l'accès aux cantines car la discrimination faite à l'égard des enfants dont les deux parents travaillent (4^e rang de priorité) est tout à fait insupportable.

- Ensuite, si j'ai bien noté, Monsieur le Maire, votre promesse d'ouvrir une école par an d'ici à la fin de votre mandat, il ne faudrait pas que cet engagement se trouve trop contrebalancé par les fermetures sans raison objective comme nous l'avons vu cette année avec l'école Kergomard... D'ailleurs, pour votre information, plusieurs familles n'ont pas mis leurs enfants à l'école Fulchiron.

- Enfin, nous serons très attentifs à l'expérimentation de la semaine de 4 jours et demi menée à l'école élémentaire Gilbert Dru dans le 7^e arrondissement. Vous voyez, Monsieur Fournel, quoique vous en disiez, l'Education Nationale ne s'est pas opposée à cette expérimentation. Peut-être sera-ce là un premier pas vers les établissements publics d'enseignement primaire (EPEP) que vous appelez de vos vœux. Merci.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Sur les ENAF, Monsieur Broliquier, vous m'étonnez un petit peu puisqu'en fait, nous avons travaillé main dans la main, tout le long de l'année dernière...

M. LE MAIRE : Voilà qui est bien ! J'aime cela, ça fait scouts !

M. FOURNEL Yves : ...et tout le monde était autour de la table, tous les directeurs d'écoles du 2^e, le Principal du collège, l'Inspecteur de la circonscription, les associations qui s'occupent des enfants et des familles réfugiées. On est arrivé à un constat commun et d'ailleurs, je veux souligner comme vous et remercier l'ensemble des directeurs du 2^e arrondissement qui ont fait en sorte que l'accueil ne soit

pas concentré sur une seule école mais bien réparti. D'ailleurs, je vous fais remarquer que ce n'est pas l'Education Nationale qui a organisé cette réunion mais moi.

M. LE MAIRE : Très bien, Monsieur Fournel, main dans la main !

M. FOURNEL Yves : Donc ces conditions de bonne rentrée, ont aussi suivi une interpellation commune avec Sylvie Guillaume en direction de M. le Préfet et de Mme l'Inspectrice d'Académie pour la création de ces postes. Ca s'est fait en réponse à notre intervention. Donc très bien, on va avoir effectivement de meilleures conditions, en cette rentrée, pour l'accueil des ENAF.

Vous avez raison de souligner la concentration de l'accueil d'un certain nombre de familles sur le 2^e arrondissement. Mais vous n'allez pas assez loin, Monsieur Broliquier, sur l'analyse des causes de cette concentration. Si la Préfecture et l'Etat ne concentraient pas l'accueil de ces familles sur quelques hôtels et mettaient en place, comme il s'agit de sa compétence, des structures d'accueil dignes, cela coûterait sans doute moins cher à l'argent public et à l'Etat et elles seraient sans doute plus dignes et plus efficaces.

Je reprends donc votre remarque pour vous adresser à la Préfecture de façon à ne pas concentrer l'accueil sur le 2^e arrondissement.

J'ajoute qu'il y a quand même des textes internationaux dont la France est signataire concernant la scolarisation des enfants qui ne dépend pas de leurs statuts ou du statut des parents. C'est un devoir que nous avons ensemble de scolariser tous les enfants quels qu'ils soient dans cette ville et je crois pouvoir dire que la Ville de Lyon s'honore de pouvoir faire le maximum de ce point de vue.

Là-dessus, nous serons donc d'accord pour nous adresser ensemble à la Préfecture pour aller dans ce sens.

A propos des remarques sur les conditions de cette rentrée, Madame de Lavernée, je vous réponds à vous, vous avez évoqué l'école Kergomard mais nous nous sommes attachés, avec M. le Maire, à ce que les conditions d'accueil des enfants à l'école Fulchiron soient, de façon négociée avec les enseignants, les meilleures possibles. Et nous avons constaté lors de cette rentrée que nous avons même avancé dans le calendrier par rapport à ce que nous avons annoncé : le restaurant scolaire à Fulchiron va pouvoir accueillir tous les enfants, au-delà même des enfants de Kergomard ; les sanitaires de la cour sont refaits ; on a même ajouté une BCD dans l'école maternelle. Bref, tout le monde était content à cette rentrée.

Et comme il y avait des velléités de fermeture de postes à l'école Fulchiron cette rentrée, avec Alexandrine Pesson, nous sommes

intervenues auprès de l'Inspection Académique qui a finalement maintenu tous les postes qui étaient prévus dans l'école Kergomard. Donc voilà une bonne réponse, je vous remercie d'avoir souligné ce cas-là pour montrer qu'effectivement, nous avons tenu tous nos engagements sur cette école.

Concernant la restauration scolaire, arrêtez, que ça soit dans les éditoriaux de Lyon citoyen ou votre intervention d'aujourd'hui de faire croire que nous rejetons de la restauration scolaire les enfants dont les deux parents travaillent ! Les trois premières priorités d'accès à la restauration scolaire représentent quelque pour cent des enfants et ce sont des cas qui, je crois, font l'unanimité et ne prêtent pas à discussion. C'est bien des enfants dont les parents travaillent qui sont en réalité en pourcentage, et en nombre, les premiers à être accueillis.

Ceci étant dit, nous avons démontré à cette rentrée, M. David était présent à cette conférence de presse, que nous n'avions pas un défaut d'anticipation puisque nous avons présenté tous les chantiers qu'on avait lancés en termes de restaurants pour justement anticiper et faire face à l'afflux fort et nouveau depuis l'automne dernier dans la restauration scolaire. A ce sujet, c'est près de 60 selfs qui sont en chantier et la rénovation très importante de plusieurs restaurants scolaires. Entre parenthèses, vous qui ne voulez jamais dépenser d'argent public, sachez quand même que la rénovation complète d'un restaurant, c'est un million d'euros. Donc si vous avez des solutions pour accueillir plus d'enfants, donnez-les mais aussi, votez les dépenses correspondantes !

Bref, nous avons démontré que nous avons eu une certaine anticipation mais, à moins que vous vouliez fermer tous les restaurants scolaires en même temps, nous ne pouvons pas faire les travaux dans tous les restaurants en même temps car lorsqu'on ferme un restaurant, il faut délocaliser l'accueil des enfants et on ne peut pas en faire guère plus de quinze, dix huit par an pour ne pas avoir de problème d'accueil d'enfants des restaurants délocalisés.

A cette rentrée d'ailleurs, puisque vous aviez souligné ce dossier sensible, M. le Maire du 3^e arrondissement était ravi de voir qu'à l'école Louise, nous avons également tenu nos engagements. Je le dis publiquement parce que vous êtes prompt à souligner les problèmes.

Donc, voilà la réalité de cette rentrée. Cela ne veut pas dire que tout est réglé et que tout est rose comme la couleur du défilé de la Biennale d'hier, mais que nous nous attachions à régler les problèmes les uns après les autres et de façon pragmatique, encore faut-il que toute le monde y mette un peu du sien.

M. LE MAIRE : Vous voyez, Madame de Lavernée, il suffit de demander !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)